

# JOURNÉE D'ÉTUDE

Mercredi  
16 novembre  
2022

## MESURES D'ANTICIPATION EN PSYCHIATRIE : OUTILS DE DROITS, OUTILS DE SOINS ?



Présentiel



Distanciel

Inscription obligatoire

[www.weezevent.com](http://www.weezevent.com) [Cliquez ici]



Ministère des Solidarités et de la Santé

Salle Laroque

14 Av. Duquesne, 75007 Paris



ADVOCACY-FRANCE

Hôpitaux  
Universitaires  
de Marseille | ap·  
hm



GHU PARIS  
PSYCHIATRIE &  
NEUROSCIENCES

CHU  
Saint-Étienne



Prism



PSYCOM  
Santé Mentale Info



SANTÉ MENTALE FRANCE



unafam  
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

## Pourquoi cette journée ?

Connu et réglementé dans le cadre de la fin de vie, le principe des « Directives Anticipées » se développe depuis quelques années dans le champ de la psychiatrie en France et dans le monde.

Dans le contexte de la psychiatrie, les mesures d'anticipation permettent à la personne d'exprimer ses souhaits quant aux soins et à l'accompagnement la concernant. Elles visent par ailleurs à favoriser le respect des droits en permettant l'anticipation de moments de crise où son discernement pourrait être altéré.

Différents supports élaborés ces dernières années en France (directives anticipées incitatives en psychiatrie, plan de crise conjoint, kit mon GPS...) diffusent les principes et valeurs défendus par ces mesures d'anticipation : promouvoir les droits des usagers des services de santé mentale et favoriser la décision médicale partagée. Des études réalisées dans plusieurs pays<sup>1</sup> mettent en évidence que ces supports permettent de réduire sensiblement le recours aux soins sans consentement, qui constitue la première source de privation de liberté en France.

L'utilisation des mesures d'anticipation en psychiatrie reste encore marginale en France, en dépit d'un intérêt grandissant. **Afin d'aider à la diffusion de ces pratiques innovantes et d'en comprendre les enjeux, des professionnels, des usagers, des proches et des chercheurs, proposent une journée d'étude, ouverte à tous, pour s'informer et débattre ensemble sur les mesures d'anticipation en psychiatrie (MAP).**

<sup>1</sup> Pour une revue systématique, voir : Molyneux E, Turner A, Candy B, Landau S, Johnson S, Lloyd-Evans B. Crisis-planning interventions for people with psychotic illness or bipolar disorder: systematic review and meta-analyses. *BJPsych Open*. 2019;5(4). doi:10.1192/bjo.2019.28 (Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse ou Allemagne)

Tinland A, Loubière S, Mougeot F, et al. Effect of Psychiatric Advance Directives Facilitated by Peer Workers on Compulsory Admission Among People With Mental Illness: A Randomized Clinical Trial. *JAMA Psychiatry*. Published online June 06, 2022. doi:10.1001/jamapsychiatry.2022.1627

# Un évènement en présentiel et en ligne

Organisée en présentiel<sup>1</sup> et diffusée via Internet en direct, cette **journée d'étude sera consacrée aux mesures d'anticipation en psychiatrie**, également appelées « Plans de Crise Conjoints », « Directives Anticipées en Psychiatrie » ou « Directives Anticipées Psychiatriques ».

En présence de nombreux experts du sujet et d'acteurs de terrain, **cette journée sera l'occasion :**

- **de dresser un état des lieux du déploiement des mesures d'anticipation en psychiatrie (MAP) en France :** ce qu'elles sont / leur intérêt / les modèles de MAP, les freins, les avantages et les conditions de la réussite de leur déploiement. De plus, des retours d'expérience d'acteurs de terrain les ayant déployées en France et à l'étranger seront présentés.
- **d'engager un débat ouvert avec tous les publics qui font la psychiatrie** (personnes concernées, proches aidants, professionnels, représentants des hôpitaux et institutions) pour déterminer la place à leur accorder à l'avenir.

Cette journée d'étude sera structurée en deux temps :

- **Une matinée d'interventions** pour expliquer les MAP, poser le contexte de leur déploiement en France, soulever les questions encore en suspens concernant leur recours...
- **Une après-midi organisée autour de tables rondes** sera consacrée aux retours d'expérience et aux échanges avec le public. Elle sera aussi l'occasion de présenter les différents modèles de MAP.

Cette journée s'adresse particulièrement aux :

- **Usagers, proches aidants et leurs associations représentatives, GEM...**
- **Professionnels de la psychiatrie hospitalière, du secteur libéral et du médico-social :** psychiatres, infirmiers, psychologues, médiateurs de santé pair, travailleurs sociaux...
- **Représentants des hôpitaux :** fédérations, directeurs des soins, directeurs d'établissement, directeurs des affaires juridiques...
- **Autres professionnels et structures** intervenant dans le champ de la santé mentale et de la promotion des droits des usagers en santé (juristes, sociologues, philosophes, associations...)

[INSCRIPTION ET PROGRAMME DÉTAILLÉ \[Cliquez ici\]](#)

Contact



[journeemap16nov22@gmail.com](mailto:journeemap16nov22@gmail.com)



## Précisions pour les inscriptions en présentiel :

Documents exigés à l'entrée du Ministère de Jour J : une **PIECE D'IDENTITE** et le **PROGRAMME** de l'évènement. Clôture des inscriptions en présentiel : **VENDREDI 28 OCTOBRE 2022**

## Attestations de présence et Convention de Formation :

- L'attestation de présence pour votre employeur vous sera remise le jour J, à l'accueil de l'évènement le matin.
- Si votre établissement requière une Convention Formation en amont de l'évènement, merci de nous adresser un email à [journeemap16nov22@gmail.com](mailto:journeemap16nov22@gmail.com) en précisant votre nom et votre prénom. Le numéro de l'organisme de formation pour la journée d'études MAP est le suivant Santé Mentale France n° 11 75 203 79 75

## Contexte Sanitaire COVID :

Le contexte sanitaire peut nous conduire à modifier les conditions d'accueil en présentiel à tout moment. Si la jauge de participants devait être réduite, priorité sera donnée aux premiers inscrits par ordre chronologique d'inscription.

<sup>1</sup> 230 places

# Brève présentation des organisateurs



## **ADVOCACY FRANCE** - [www.advocacy.fr/](http://www.advocacy.fr/)

L'association Advocacy- France a été fondée en 1997 – il y a 25 ans cette année. Composée en majorité d'usagers/ères des services de santé mentale, médico-sociaux et sociaux, et appuyée par des membres de la famille et professionnels, notre objectif est de lutter contre la discrimination et pour le respect des personnes concernées et permettre que soit reconnue leur dignité en faisant connaître et reconnaître leur parole et leurs droits (« advocacy »). Nous portons cette parole au niveau national, européen et international. Notre réseau compte aujourd'hui 10 Espaces Conviviaux Citoyens agréés GEM en France œuvrant sur le terrain et pilotés directement par les usagers/ères qui incarnent notre devise : « Quand des personnes peu habituées à parler seront entendues par des personnes peu habituées à écouter, alors de grandes choses pourront arriver. »

Contact email pour plus d'information : [siege@advocacy.fr](mailto:siege@advocacy.fr)



## **AP-HM** - [www.ap-hm.fr](http://www.ap-hm.fr)

Avec 4 hôpitaux et 3 400 lits, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM) est le 3ème Centre Hospitalier Universitaire de France. C'est aussi le premier employeur de la région, avec plus de 12 000 salariés et près de 2000 médecins. Ses missions sont le soin, la formation, la recherche ainsi que la prévention et l'éducation à la santé. Ses établissements offrent toute la gamme des spécialités, du soin de proximité aux traitements de pointe de pathologies complexes et rares, pour adultes et enfants. Ses équipes médicales et soignantes sont engagées dans une dynamique de soins d'excellence et de proximité, accessibles à tous.

La psychiatrie adulte à l'APHM assure des activités ambulatoires et d'hospitalisation, de proximité (dite « sectorielle ») ou de recours, et des activités de soins non programmés d'urgence et de liaison. Elle est exercée sur deux Pôles : le premier en psychiatrie adulte, l'addictologie et la pédopsychiatrie, et le second exercée en milieu carcéral. Plusieurs services de santé mentale de l'APHM développent et évaluent des pratiques orientées vers le Rétablissement et accueillent des médiateurs de santé-pairs.



## **CHU Saint-Etienne** - [www.chu-st-etienne.fr](http://www.chu-st-etienne.fr)

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements. Les activités du CHU sont articulées autour de 16 pôles et 68 services, disposant de 1.920 lits et places. Le pôle psychiatrie du CHU de Saint Etienne est organisé en 3 grands domaines d'activités et/ou de prise en charge : la psychiatrie adulte, la psychiatrie infantile et les activités dites transversales. Les directives anticipées psychiatriques ont été intégrées dans les pratiques du pôle en 2017. Elles y font actuellement l'objet de travaux de recherche évaluant leur impact et les enjeux de leur implémentation dans l'offre de soins en psychiatrie.



### **GHU Paris psychiatrie et neurosciences** - [www.ghu-paris.fr](http://www.ghu-paris.fr)

Le GHU Paris psychiatrie & neurosciences est un hôpital public né de la fusion de Sainte-Anne, Maison Blanche et PerrayVaucluse en 2019. C'est le 1er acteur national de la prise en charge des troubles psychiques et du système nerveux avec près de 70 000 patients accueillis par an, leader dans le soin des dépressions, schizophrénies, bipolarités, addictions, TCA chez les adultes comme les enfants ; AVC, anévrismes, tumeurs cérébrales côté Pôle Neuro Sainte-Anne. Hôpital universitaire, le GHU Paris anime un vaste écosystème de formation, d'enseignement et de recherche en abritant une unité INSERM, un laboratoire de sciences sociales et un laboratoire de design. Avec 170 lieux de soins répartis essentiellement dans Paris mais aussi le 91 et le 93, le GHU Paris compte 5600 professionnels investis dans la prévention, le soin, et l'innovation. Au cœur de sa stratégie, le partenariat en santé avec les usagers, levier d'hospitalité, de déstigmatisation et d'empowerment.



### **PRISM**

Cette association a pour objet de promouvoir toute action ou outils visant à la prévention, à l'aide au rétablissement et à favoriser la citoyenneté des personnes concernées par la santé mentale. Ces actions comprennent le développement et l'application d'outils de formation ou de recherche en santé mentale, dès lors qu'elles ont pour objectif de promouvoir l'empowerment et le rétablissement des personnes ou à participer à la déstigmatisation de leurs troubles et à l'inclusion dans la société.

Contact email pour plus d'information : [association.prism@outlook.com](mailto:association.prism@outlook.com)



### **PSYCOM** - [www.psycom.org](http://www.psycom.org)

Psycom est un organisme public d'information sur la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation. Il a pour objectif de faire de la santé mentale l'affaire de toutes et de tous. Nos missions :

- promouvoir une vision globale de la santé mentale
- proposer une information fiable, accessible et indépendante sur la santé mentale, les troubles psychiques, les soins, l'accompagnement, les droits...
- décrypter la stigmatisation liée à ces questions.

Contact email pour plus d'information : [contact@psycom.org](mailto:contact@psycom.org)



### **SANTÉ MENTALE FRANCE** - [www.santementalefrance.fr](http://www.santementalefrance.fr)

Santé Mentale France (SMF) est la seule organisation qui fédère l'ensemble des parties-prenantes de la santé mentale : psychiatrie, accompagnement social et médico-social ainsi que personnes concernées par les troubles psychiques. Avec ses plus de 200 adhérents elle lutte pour leur assurer un accès à des soins de qualité sur tout le territoire ainsi qu'une vie meilleure dans le respect de leur place de citoyens.

Contact email pour plus d'information : [contact@santementalefrance.fr](mailto:contact@santementalefrance.fr)



### **UNAFAM** - <https://www.unafam.org/>

L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963. Écouter, soutenir, former, défendre les droits des personnes concernées et de leurs familles ainsi que lutter contre les préjugés sont les missions auxquelles s'attèlent nos 2 000 bénévoles dans toute la France. Avec 15 000 adhérents et 300 points d'accueil, nous proposons un accompagnement par des pairs, pour briser l'isolement et permettre de retrouver la force d'avancer.